

Centre d'Alembert – Chimie et Société

***LES NOUVEAUX ENJEUX DE
L'EXPERTISE SCIENTIFIQUE***

Paris, 14-15mai 2008

**L'expert dans les prétoires : esquisse d'une
théorie sur la base d'une expérience**

Marc Girard
(agosgirard@free.fr)

Obstacles à la récusation

- Tardivité
 - Situation connue dès le début des opérations
 - Demande postérieure à la remise d'un rapport
- Intérêt à agir
- Le serment...

Cour d'appel d'Orléans, 29/04/09

- « Qu'il ressort de ses propos que le Dr Girard met en cause l'opportunité d'une vaccination systématique contre l'hépatite B (...) laissant entendre que les victimes de celle-ci pourraient faire valoir non seulement de ne pas avoir été convenablement informées, mais encore trompées (...)
- L'expert, tout au long de son article, n'ayant de cesse de critiquer comme infondée l'opinion suivant laquelle serait établie l'innocuité de la vaccination contre l'hépatite B »

Cour d'appel de Paris, 27/05/05

- (...) « que le Dr Girard ne se contente pas de faire état des difficultés ou des limites de l'expertise (...) mais dénonce **de manière assez polémique** l'absence d'études épidémiologiques sérieuses préalables à l'administration systématique de cette vaccination (...)
- (...) que le Dr Girard a confirmé (...) la mauvaise information des sujets vaccinés »

Cour d'appel Versailles, 12/09/03

Considérant que la société X fait observer **à juste titre** que le Dr Girard a tenu à son égard des propos manquant d'objectivité et de prudence en (...) laissant entendre qu'elle restait 'regrettablement opaque' quand aux liens entretenus avec les autres experts **judiciaires** désignés.

Qu'en raison des ces propos **qui traduisent la partialité** du Dr Girard au sens de l'art. 6.1 de la CEDH, le rapport de cet expert (...) doit être écarté.

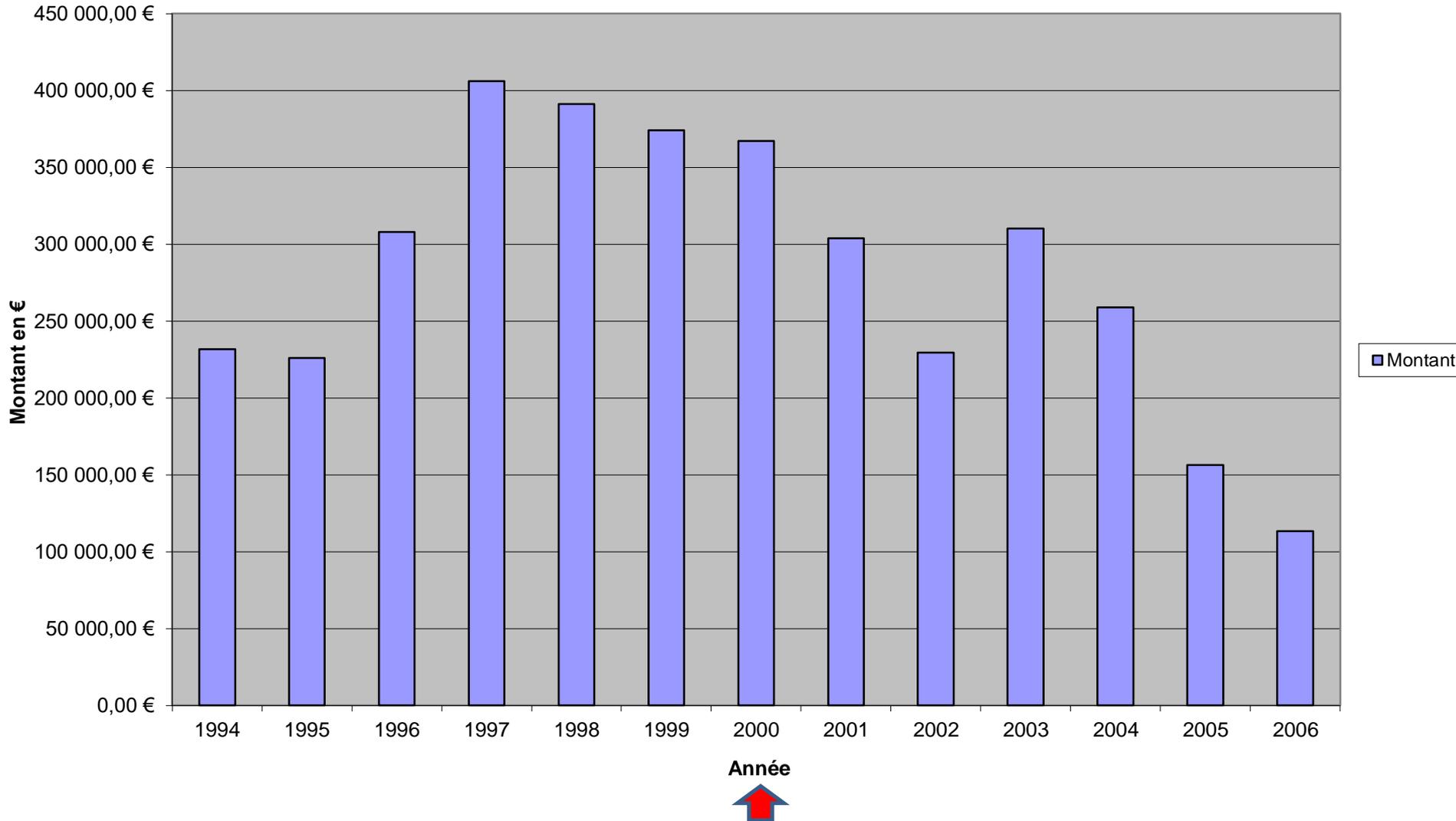
Cour d'appel Versailles, 08/11/06

[La commission] ne met pas en cause sa compétence et **ne prend évidemment pas partie sur la controverse relative au vaccin contre l'hépatite B**. Mais elle estime que pour des raisons qui tiennent à son engagement personnel, le Dr Girard n'a plus **l'impartialité**, la distance et la sérénité nécessaires pour mener à bien les missions d'expertise qui lui sont confiées.

J'ai appris **par la presse** que Monsieur le Directeur Général de la Santé avait décidé (...) d'indemniser des atteintes neurologiques démyélinisantes chez des personnes ayant eu une vaccination contre l'hépatite B. Ces experts [de la société que je préside] **qui ont engagé leur honneur scientifique** pour répondre aux magistrats qu'il n'existait pas actuellement de relation directe et certaine scientifiquement prouvée, se sont émus (...)

*Sté de Médecine Légale et de Criminologie de France, le
Président (31/05/00)*

Chiffre d'affaires du Dr M Girard (1994-2006)



**«« Je me sentais inutile,
sotte, sale et méprisable »»**

Quand les victimes racontent leur expertise...

Marc GIRARD

« On pourrait s'inspirer **du modèle** de la liste d'experts judiciaires (...) selon une logique d'agrément par compétence technique d'une part et par catégorie d'autre part »

Rapport Lepage, p.49

Incompétence expertale

- Absolue
- Relative
- Interdisciplinaire

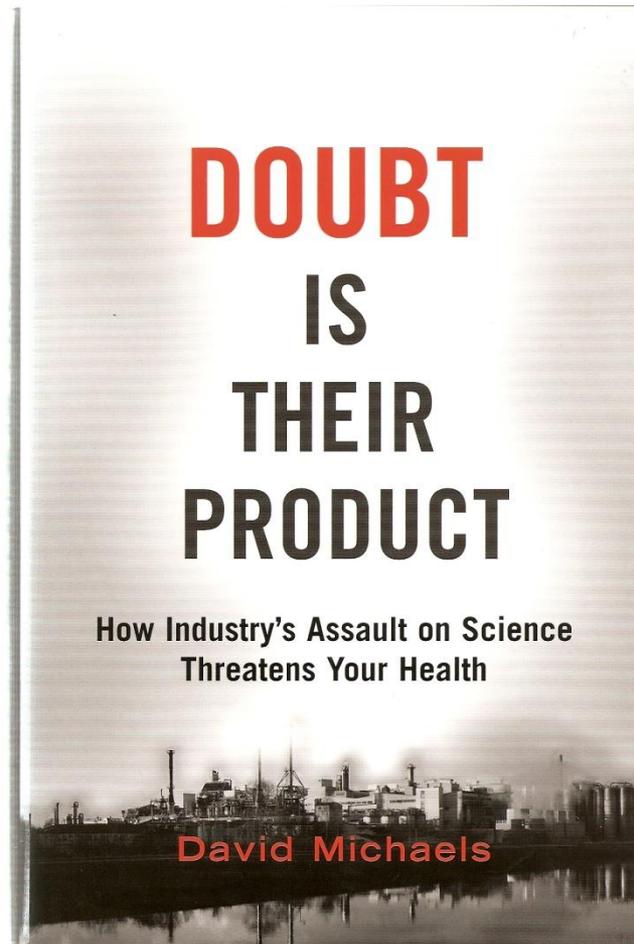
Les « fomenteurs » d'incertitude

Industry groups are fighting government regulation by fomenting scientific uncertainty.

Michaels D. , *Sci Am* 2005; 292 (6)

(...) Uncertainty is an inherent problem of science, but manufactured uncertainty is another matter entirely (...)

Les « fomenteurs » d'incertitude



Vaccin contre l'hépatite B

La « communauté scientifique »

- 86 experts (87 expertises)
- 25 neurologues, 16 légistes, 12 internistes, 11 biologistes, 5 pharmacologues, 5 rhumatologues, 3 généralistes, 9 divers

« Article de doctrine »

Robert JA, Regniault A. Les effets indésirables des médicaments: information et responsabilités. *Recueil Dalloz* 2004; (8)510-6.

Quelle expertise?

